



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

P.655.20-RHEIN 5 – Rhin 1/10

## **Notification aux Parties à la Convention du 12 avril 1999 pour la protection du Rhin**

### **Communication**

Le 2 février 2010, le Conseil de l'Union européenne a fait savoir au Conseil fédéral suisse que, à la suite de l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2009 du traité de Lisbonne modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne, l'Union européenne s'est substituée et a succédé à la Communauté européenne et qu'elle exerce tous les droits et assume toutes les obligations de la Communauté européenne depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009.

La présente notification est faite par le Conseil fédéral suisse en sa qualité de dépositaire ([www.dfae.admin.ch/depositaire](http://www.dfae.admin.ch/depositaire)) de la Convention.

Berne, le 19 février 2010

